



Ref : CFVU2020/20-0603

CFVU DU 11 JUIN 2020

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020/2021.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 11 juin 2020 réunie sous la présidence de Madame Marie MELLAC,**

Vu le code de l'éducation,

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n° 2020-344 du 27 mars 2020 complétant le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé par que :

Calendrier général

- Rentrée universitaire : 7 septembre 2020 (réunions de pré-rentrée) ;
- Enseignements du semestre 1 : du 14 septembre au 18 décembre 2020 (13 semaines) ;
- Enseignements du semestre 2 : du 18 janvier au 16 avril 2021 (12 semaines),
- Examens : - session 1 du semestre 1 : du 4 au 16 janvier 2021
- session 1 du semestre 2 : du 26 avril au 11 mai 2021
- session 2 : du 16 – 02 juillet 2021
- Périodes d'interruption des enseignements :
 - ↳ 24 octobre au 01 novembre 2020 ;
 - ↳ 19 décembre 2020 au 03 janvier 2021 ;
 - ↳ 13 février au 21 février 2021 ;
 - ↳ 17 avril au 25 avril 2021 ;
- Fin de l'année universitaire : 30 septembre 2021

Calendrier des formations en Evaluation Continue Intégrale (ECI)

- Semestre 1 : 14 septembre 2020 - 16 janvier 2021 (15 semaines) ;
- Semestre 2 : 18 janvier – 29 mai 2021 (17 semaines).

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LE CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020/2021.**

- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 11/06/2020.*

Nombre de membres présents	28
Nombre de membres représentés	3
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	31
Nombre de votes pour	29
Nombre de votes contre	2

Le Président de l'Université Bordeaux
Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.